



Probleme pour l'achat de vehicule toyota

Par **orchidée33**, le **22/04/2011** à **16:34**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule neuf (Toyota yaris) le dimanche 13 Mars lors des journées portes ouvertes, le vendeurs m'a fait signé et il a signé le bon de commande pour une valeur de 13100 euros. Il m'a pris le cheque d'acompte de 1000 euros. La voiture devait être livrée le 18/04/2011 date a laquelle je lui avait bien précisé qu'il me fallait un véhicule car je commençais un nouveau travail pas facilement accessible de chez moi par les transports. Le chèque de la somme restante de la voiture lui a été transmis le 2 avril contre papier à en tete Toyota comme quoi il avait "reçu ce jour le chèque de règlement du véhicule" avec sa signature et le tampon du concessionnaire. La voiture était donc pour moi réglée pour moi en totalité. Du 18 au 21 le vendeur m'a fait croire que la voiture était livrée qu'il y avait des problèmes d'immatriculation qu'elle serait envoyé dans un autre garage pour l'immatriculation. Finalement lorsque j'ai vu son responsable il n'atit pas au courant de cette histoire la vanet pour lui avait pour lui était annulé le 14 Mars car la remise dépassé de 652.50 le seuil fixé par toyota. Et donc qu'il fallait qu'au minimum je rajoute cette somme pour maintenir la commande

Que puis je faire s'il vous plaît. Puis-je faire appel à des recours légaux ?

Merci

Par **mimi493**, le **22/04/2011** à **18:25**

Il faut relire votre bon de commande